

# COMMUNE DE VALLANGOUJARD

## Conseil municipal, en bref...

### SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2014

#### Fleurissement et « zéro phyto »

Sous l'impulsion du PNR, la Commune s'est engagée à réduire par étapes l'emploi des produits chimiques phytosanitaires dans l'entretien du village.

Cette opération « zéro phyto » est accompagnée par le Parc.

La Commune va compléter cet accompagnement par :

- un suivi pédagogique de l'entreprise assurant l'entretien du village
- des réunions sur le terrain avec les habitants souhaitant s'initier au zéro-phyto pour leurs jardins
- une prestation de conseil à la Commune pour la mise en place d'un programme de fleurissement du village sans aucun produit phytosanitaire.

#### Travaux prochainement envisagés

- aménagements destinés à prévenir les coulées de boue à la Cavée
- aménagement de sécurité routière rue de Labbeville (après des essais qui vont être réalisés)
- divers travaux de voirie
- réparation du radar
- réfection du chemin de Ramponne

#### Foyer rural

Le principe d'une subvention au Foyer rural est retenu. Toutefois, des précisions devront être apportées sur l'association (adhésions, organisation interne...) et sur sa gestion (budget prévisionnel global et par activité, perspectives...)

#### Orientations budgétaires

Les travaux d'assainissement sont financés sur le prix de l'eau des bénéficiaires de l'assainissement

collectif. Toutefois, comme le font les autres communes au sein du Sictcu, une contribution du budget communal aux travaux d'assainissement peut être envisagée. La logique d'une telle participation est que les réalisations dans le domaine de l'assainissement ont un double avantage : d'une part, les bénéficiaires directs jouissent d'un service efficace et commode, et, d'autre part, l'ensemble de la population bénéficie d'une amélioration de la qualité de l'eau profonde et de la rivière.

La situation financière de la Commune est aujourd'hui dégradée du fait de mesures décidées par l'État :

- diminution de la Dotation globale de fonctionnement (DGF) de 3 000 €, avec la perspective de la voir baisser encore,
- augmentation du prélèvement du Fonds de péréquation intercommunal (FPIC) de 17 000 €/an avec la perspective d'une augmentation sur les 3 prochains exercices,
- charge nouvelle d'environ 10 000 €/an du fait des nouveaux rythmes scolaires imposés.

Face à cette situation, la Commune devra choisir : soit diminuer ses investissements, soit augmenter les impôts locaux.

### *Initiation informatique*

La Communauté de communes propose avec l'AOJE (Ennery) des stages pour les adultes et les seniors. Participation aux frais 20 €/4 séances + cotisation AOJE 25 €. 01 30 38 11 84 Jean-Marie PIERRAT 06 63 12 41 61.

## Mairie

01 34 66 51 11

secretariat@vallangoujard.fr

Lundi 17 H 00 à 19 H 00  
Mercredi 10 H 00 à 12 H 00  
Vendredi 10 H 00 à 12 H 00  
Samedi 10 H 00 à 12 H 00

**Fermeture du 24 au 27 décembre**

[www.vallangoujard.fr](http://www.vallangoujard.fr)  
[www.valleedusausseron.fr](http://www.valleedusausseron.fr)  
[www.pnr-vexin-francais.fr](http://www.pnr-vexin-francais.fr)

### Horaires / travaux bruyants

Samedi de 9h à 13h et de 16h à 19h  
Dimanche et fériés de 16h à 19h

## Agenda

- ✓ **Dimanche 7 décembre, 16h** théâtre Salle Jean Dréville
- ✓ **Samedi 13 décembre, 10h** spectacle de Noël pour tous les enfants de Vallangoujard
- ✓ **Avant le 31 décembre 12h** Inscription en mairie sur les listes électorales pour 2015
- ✓ **Samedi 31 janvier, 10h45** vœux du Maire
- ✓ **16 février matin : encombrants**
- ✓ **Dimanche 22 mars, 8h-20h** élections départementales
- ✓ **Dimanche 28 mars, 8h-20h** élections départementales

### *Étrennes des éboueurs*

Les employés de la Société SEPUR sont susceptibles de se présenter pour les étrennes de fin d'année. Leur demander une pièce d'identité et une attestation de travail récente (moins de 3 mois) avec le logo SEPUR.

# RÉUNIONS DE QUARTIER

## PLU

Les six réunions de quartier de novembre ont été l'occasion d'échanger (à chaque fois, durant plus d'une heure, en présence d'une personne de l'équipe chargée de l'étude du PLU), sur les différentes problématiques apparaissant dans le cadre de cette étude. Il s'agissait notamment d'entendre les souhaits et les craintes de la population, avant de commencer à élaborer le projet de document d'urbanisme qui sera soumis au Conseil municipal puis à une enquête publique.

Une des questions centrales, de l'avis de tous, est de savoir comment pérenniser la vie de l'école du village dont les effectifs sont difficiles à maintenir. Sachant que le contexte est le suivant : la population du village vieillit dans des maisons relativement grandes ; maisons qui, lorsqu'elles sont revendues, s'avèrent, le plus souvent, inaccessibles à de jeunes couples.

Une trentaine de nouveaux logements semblerait de nature à redonner un certain dynamisme démographique au village. Mais il faudrait pour cela que, d'une part, ces nouveaux logements soient financièrement accessibles à de jeunes couples (par exemple en locatif) et que, d'autre part, les nouveaux propriétaires quittent ces logements au bout d'une dizaine d'années afin de laisser place, à nouveau, à de nouveaux jeunes couples. Pour cela, ces logements devront être de taille inférieure aux logements actuels.

Si chacun adhère à ces logiques, la question se pose de trouver où créer ces nouveaux logements, sachant que la Charte du Parc et les nouvelles règles d'urbanisme interdisent d'étendre le périmètre du village.

Les réunions de quartier ont montré que la densification des actuelles parties bâties du village n'apparaît pas souhaitable à la grande majorité des habitants (qui ne veulent ni de vis à vis à proximité immédiate, ni d'une croissance forcée qui romprait l'harmonie actuelle). Les Vallangoujardois sont, en effet, attachés à la conservation de la taille et de l'identité paysagère et rurale du village et à la préservation de leurs espaces de tranquillité. Ils se sont installés ici, soulignent-ils, pour un certain cadre de vie, en bon équilibre entre la ville toute proche et la campagne immédiatement accessible.

Prenant en compte les positions exprimées lors de ces réunions de quartier, l'étude du PLU va donc essayer de dégager d'éventuels espaces où quelques logements pourraient être implantés dans le respect du caractère actuel du village : les corps de ferme, quelques rares espaces à l'intérieur du village où il serait possible de construire tout en restant à distance des actuelles habitations et, éventuellement, le site des ex-salaisons, dans le cadre d'un aménagement d'ensemble du site qui resterait à définir avec la propriétaire sur la base de l'étude de requalification effectuée en 2013.

## Autres sujets

Assainissement : une nouvelle réunion publique sera organisée dans trois ou quatre mois.

Entretien du village : l'entretien, dans l'ensemble, est considéré comme satisfaisant ; toutefois plusieurs remarques ponctuelles seront prises en compte ; il est remarqué que l'abandon progressif de tout produit phytosanitaire lors de l'entretien du village va inmanquablement se traduire par des herbes folles ici ou là... ce qui a fait émerger des échanges sur la participation de chacun à l'entretien de son trottoir.

Entretien de la rivière : chacun est exaspéré par les quantités de détritiques rejetés à la rivière.

Fleurissement : plusieurs personnes ont souhaité que le village soit plus fleuri.

Éclairage public : plusieurs personnes ont souhaité que l'éclairage des rues couvre, le soir, une période un peu plus longue, notamment le week-end ; la municipalité a rappelé, outre la question du coût, l'objectif de limiter la pollution lumineuse dommageable aux chouettes et chauves-souris.

Sécurité routière devant l'école : tout en se félicitant des aménagements récemment réalisés, plusieurs participants ont dénoncé l'incivilité de certains parents qui stationnent sur les passages piétons, grillent régulièrement le feu rouge, transportent des enfants sur deux roues sans casque, font demi-tour au beau milieu du carrefour, stationnent juste devant les barrières et « jettent » leur enfant de l'autre côté...

Transports : la diminution des bus du Département et l'augmentation des tarifs du CAB sont péniblement ressentis.

Chemins de promenade : un plan des chemins est souhaité.

Chemin de Ramponne : après les travaux d'assainissement, le chemin nécessite une remise en état.

Feux : les règles se durcissent, compte tenu de la pollution ; tous les feux seront prochainement interdits.

### Les quartiers

Bennes de la rue Verte : les bennes débordent ; certains habitants n'ont plus de poubelle et n'utilisent que les bennes ; d'autres (ou peut-être les mêmes) mettent les gravats de leurs travaux personnels ou des végétaux dans les bennes.

Peinture : les odeurs de peinture du garage sont perçues comme une forte nuisance.

Bruits : de la circulation, ou des travaux de particuliers ou de professionnels sont perçus comme une forte nuisance.

Sécurité routière rue de Labbeville, à l'entrée du village : des chicanes sont préférées par les riverains à un plateau ralentisseur ; l'aménagement d'une circulation piétonne du côté impair de la rue est vivement souhaité.

Coulées de boue dans le secteur de la Cavée : des mesures de prévention sont fortement demandées.

Inondations suite aux orages rue du Sausseron : des mesures de prévention sont fortement demandées.

Enfouissement des réseaux et réfection de la chaussée rue du Sausseron : les habitants se félicitent de la décision de réaliser ces opérations.

Écoulement des eaux de pluie à Mézières : un aménagement est souhaité.

Signalisation de Mézières : la signalisation est à compléter.

Route de Mézières à la départementale : une importante dégradation par des engins agricoles pose problème.